

Rectificatif

Générale

colonial

Rectificatif n° 716 à l'arrêté fixant les tarifs de transport des dépêches postales sur les navires français et étrangers, au départ des territoires d'outre-mer, à destination de la France métropolitaine.

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
21 mai 1966

Numéro JO
n° 6 du 01/06/1966

Date du numéro
1 juin 1966

TEXTE INTÉGRAL

A l'article 4, première ligne, au lieu de : «en Cas de modification de la valeur ou de la monnaie nationale... », lire : «en cas de modification de la valeur or de la monnaie nationale.. >» (Le reste sans changement.)

Pour le Chef du Territoire et par délégation :Le Secrétaire général,Maurice LEVALLOIS.